

## Intercommunalité : la fronde des maires



photo n°1 sur 2

Photo suivante »

Alain Lambert, au nom des maires de l'Orne, parle d'une « tentative vaine du préfet de passage en force ». Bertrand Maréchaux explique que « aucun département ne dispose d'un outil informatique permettant d'effectuer des simulations complexes ».

**Ils refusent le pilotage sans visibilité : 250 maires réunis hier à Alençon ont demandé au préfet des délais et plus de clarté dans la nouvelle intercommunalité.**

Pas de chèque en blanc pour le redécoupage intercommunal de l'Orne. Les 250 maires de l'Association des maires de l'Orne réunis hier à l'hôtel du département autour de leur président, étaient en ébullition. Ils ont annoncé qu'ils ne rendraient pas dans les délais impartis (1) par la loi leur avis sur le projet de nouveau découpage intercommunal de l'Orne. Motif : manque de clarté et de visibilité financière.

Bertrand Maréchaux leur a répondu que « **malheureusement, sauf erreur de ma part, aucun département ne dispose à ce jour d'un outil informatique permettant d'effectuer les simulations plus complexes faisant varier les compétences et le périmètre** ». Parlant « **d'esprit d'ouverture** », il réaffirme pourtant vouloir un schéma départemental qui soit « **une coproduction entre la CDCI et le représentant de l'État** ». Les maires lui ont répondu hier soir : ils n'abattront pas leurs jeux s'ils n'ont pas toutes les cartes en mains.

En somme, les élus locaux rappellent qu'ils ne sont pas équipés pour le vol sans visibilité. C'est une fin de non-recevoir qu'ils ont donc décidé d'adresser à Bertrand Maréchaux sous forme d'un courrier signé Alain Lambert, président des maires de l'Orne. Un vote à l'unanimité des 250 présents (2) moins trois abstentions. Ce n'est pas la charge de la brigade légère mais la guerre froide : « **nous ne sommes pas dans un rapport de conflit mais dans un rapport d'exigence** », souligne Alain Lambert.

Pas de passage en force

L'actualité politique récente avait permis de constater que les Ornais n'aimaient pas se voir dicter leurs décisions par Paris. Rebelote avec l'intercommunalité : « **Le Premier ministre a récemment rappelé que dans le dossier de l'intercommunalité, il était hors de question de passer en force**, souligne Alain Lambert, qui se demande: **est-ce que tous les préfets ont bien entendu les propos de François Fillon. Les préfets obéissent-ils au Premier ministre ou l'inverse ?** » interroge-t-il. Au Pays où l'on fait habituellement dans la dentelle, on sait aussi sortir l'artillerie lourde.

Alain Lambert est ainsi passé de la fine diplomatie au pilonnage musclé, parlant hier d'une « **tentative vaine du préfet de passage en force. Il faut absolument que les schémas départementaux soient co-produits avec les élus. Sinon cela crée des tensions inutiles** ».

« Conduire les yeux bandés »

Le préfet Bertrand Maréchaux en prend pour son grade. Il avait exprimé le souhait le 18 avril dernier que les élus aient « **plaisir à travailler [avec lui], parce que ça va durer** ». Pour l'heure, le plaisir n'y est pas, mais tout laisse à croire que cela va effectivement durer. D'autant plus qu'il prévient : « **je ne réunirai à nouveau la CDCI qu'à l'issue des élections sénatoriales** ».

CDCI et syndicats mixtes disposaient de trois mois, jusqu'au 18 juillet, pour donner leur avis. Alain Lambert demande aujourd'hui une prorogation de ce délai : « **parce que les communes pour délibérer ont besoin de disposer de simulations fiscales. Or malgré nos demandes, nous n'avons toujours pas ces données. C'est comme si on vous demandait de conduire les yeux bandés** ».